

Lire le roman à l'ombre de l'« estoire » : Tradition manuscrite et programmes de lecture des romans d'antiquité

Ariane Bottex-Ferragne

« Le roman vient de là, de cette ombre que l'épopée ignore¹ ». À elle seule, cette formule de Francis Dubost résume un pan important des recherches menées depuis plus d'un demi-siècle sur les romans d'antiquité. Depuis les articles fondateurs d'Ernest Hoepffner (1938) et d'Erich Köhler (1963) jusqu'aux travaux d'Aimé Petit (1984) et de Francine Mora (2008), une certaine constante continue d'infléchir l'analyse de ce corpus : les romans de *Thèbes* (ca. 1150), d'*Énéas* (ca. 1152), de *Brut* (1155) et de *Troie* (ca. 1165)² signeraient la naissance du genre romanesque en adoptant une posture critique par rapport à l'héritage épique de la chanson de geste. Premier en date de ce corpus, le *Roman de Thèbes* est présenté comme le texte qui marquerait « le passage de l'épopée au roman³ » tandis que le *Roman de Troie* qui achève le « cycle » devient celui qui permet l'affranchissement des impératifs épiques, ouvrant ainsi la voie au projet proprement romanesque de Chrétien de Troyes (ca. 1176-1189) et de ses nombreux successeurs⁴. Malgré ses accents lukácsiens, voire hégéliens⁵, ce récit des origines épiques du genre

1 Dubost, *Le Conte du Graal ou l'art de faire signe*, 18.

2 *Le Roman de Thèbes* (ms. S), éd. Mora, 1995 ; *Le Roman de Thèbes publié d'après tous les manuscrits* (mss. A, B, C, P et S), éd. Constans, 1968 [1890] ; *Le Roman d'Énéas* (ms. D), éd. Petit, 1997 ; Wace, *Le Roman de Brut* (mss. D et P), éd. Arnold, 1938-1940 ; *Le Roman de Troie* (ms. D), éd. Baumgartner et Vielliard, 1998 (édition de référence, ms. D) ; *Le Roman de Troie [. . .] publié d'après tous les manuscrits connus*, éd. Constans, 1904-1912.

3 Micha, « Couleur épique », 95.

4 Suard, « De l'épopée au roman ».

5 La critique la plus complète de ce récit d'origine a été formulée dans Kay, *The Chanson de Geste at the Age of Romance*. Voir aussi Gaunt, *Gender and Genre*, 1-121.

romanesque repose sur une filiation esthétique réelle. Associées à juste titre à la « naissance du roman⁶ », ces œuvres pionnières affirment la spécificité de leur projet poétique à travers un jeu de reprise et de mise à distance avec différentes traditions littéraires antérieures (épopée, historiographie, hagiographie, littérature didactique, etc.)⁷. Parmi ces traditions, la chanson de geste occupe un rôle indéniable attesté par les nombreuses études qui ont démontré l'importance fondatrice du modèle épique dans la structure, les thèmes et les procédés poétiques mis en œuvre par les premiers romanciers⁸.

Il ne s'agira donc pas d'opposer une réfutation à ce récit des origines. Il ne s'agira pas non plus de nier l'influence manifeste de la chanson de geste sur la poétique des premiers romans. Il s'agira plutôt de repenser la question de l'hybridité générique des romans d'antiquité sous l'angle de la réception en brossant un tableau analytique des 52 manuscrits qui ont assuré leur transmission au Moyen Âge. Lieu privilégié d'organisation typologique et de modulation textuelle, cette vaste tradition manuscrite présente une série d'indices matériels qui permettent d'interroger, dans une perspective guidée par la « nouvelle philologie »⁹, les pistes de lecture privilégiées par le lectorat médiéval de ces textes. L'analyse du paratexte et la lecture en contexte permettra donc de réévaluer l'importance relative des traditions littéraires qui ont pu marquer leur réception médiévale : tandis que les interactions dites « fondatrices » entre épopée et roman ne laissent que très peu de traces au sein de cette imposante tradition manuscrite, plusieurs indices laissent croire que la lecture des premiers romans s'est laissée infléchir par l'influence déterminante du genre historiographique médiéval (« estoire » et « historia »). À la lumière de ces observations, il deviendra possible de nuancer l'hypothèse de l'imprégnation épique en insistant sur une piste de lecture qui semble avoir été autrement plus déterminante pour le lectorat médiéval : les rapports entre le roman naissant et le genre historiographique médiéval, déjà relevés et analysés par certains critiques d'un point de vue poétique¹⁰, trouveront

6 Marichal, « Naissance du roman » ; Petit, *Naissances du roman*.

7 Voir la synthèse proposée dans Mora, « *Metre en romanz* ».

8 Hoepffner, « La chanson de geste » ; Köhler, « Quelques observations » ; Petit, *Naissances du roman*, t. 1, p. 251-326 ; Mora, « *Metre en romanz* », 287-305. On consultera également Micha, « Couleur épique » ; Suard, « De l'épopée au roman » ; Ribémont, « Introduction », *Études sur le Roman de Thèbes*, 21-31 ; Pickens, « Vasselage épique ».

9 L'expression « nouvelle philologie » renvoie ici à toute étude qui considère le manuscrit comme un « signifiant » dans l'activité littéraire. Voir entre autres Azzam et al., « Les manuscrits littéraires français », 642 ; et Busby, *Codex and Context*.

10 On consultera notamment Gingras, *Le Bâtard conquérant*, 164-77 et 191-214 ; Mora, « *Metre en romanz* », 223-33 ; Lucken et Ségué, « L'invention de l'histoire » ; Trachsler, *Clôtures du cycle*

une manifestation supplémentaire dans le témoignage matériel des manuscrits. Il apparaîtra dès lors que ces jeux d'ombres et de lumière qui brouillent la frontière entre histoire et roman — si essentiels à la poétique d'un Stendhal ou d'un Balzac — ont pu orienter la lecture de l'œuvre romanesque dès l'enfance du genre.

Programmes de lecture : variantes textuelles et paratextuelles

Les romans d'antiquité figurent dans 52 manuscrits complets, dont 25 monographies et 27 recueils, datés du XII^e au XV^e siècle¹¹. Les appellations génériques employées dans le paratexte (*incipit*, *explicit*, tables, etc.) et dans les variantes textuelles de ces différents volumes (prologues, épilogues) participent de véritables programmes de lecture qui suffisent déjà à ébranler les catégorisations admises. Tandis que la désignation « roman » est associée au titre de ces œuvres dans l'ensemble des éditions modernes du corpus¹², suggérant une appartenance ferme au genre romanesque, les exemplaires médiévaux connaissent une variance beaucoup plus importante qui incite à élargir les pistes d'interprétation qui s'offrent au lectorat. Ainsi le terme « roman » apparaît à plusieurs reprises dans la tradition manuscrite du *Brut* de Wace (mss. *F*, *H*, *N*, *P* et *S*), mais entre souvent en concurrence avec le vocabulaire du genre historiographique qui figure à son tour dans quantité d'exemplaires : tantôt employé dans une rubrique (ms. *H*), tantôt dans un épilogue (mss. *P*, *N* et *T*) ou dans une table des matières médiévale (mss. *H* et *K*), l'appellation « estoire » réapparaît dans la langue du savoir au dos de la riche reliure de cuir du manuscrit *A* qui donne « *Historia Bruti* »¹³. Les intitulés de *Thèbes* témoignent d'une même ambivalence :

arthurien, 1-30 ; Zink, « Une mutation de la conscience littéraire » ; Marichal, « Naissance du roman », 453-60 ; Zumthor, « Roman et histoire » ; Spiegel, *Romancing the Past* ; Le Goff, « Naissance du roman historique ».

11 Voir Annexe pour la liste des mss étudiés. Les nombreux fragments et les quelques retranscriptions post-médiévales du corpus sont exclus de la présente recension.

12 Voir *supra*, note 2.

13 Omont, *Catalogue général des manuscrits français*, t. 1, p. 232 et 205 (ms. *N* et *S*) ; Wace, *Le Roman de Brut*, éd. Arnold, t. 2, p. 778 (mss. *P*, *N* et *T*) ; Jung, *La Légende de Troie*, 18, 205 et 210 (mss. *K* et *H*) ; Disponible à <<http://www.bl.uk/catalogues/manuscripts>> (consultée le 20 juin 2012) (mss. *F*) ; *Le Roman de Perceval*, éd. Busby, xvii (ms. *A*). Comme il a été impossible, dans le cadre spécifique à ce travail, de trouver les références nécessaires pour dresser la liste complète des appellations génériques employées dans l'ensemble des mss. complets du *Brut*, cette partie de l'analyse devra exclure les mss. *C*, *D*, *E*, *G*, *L*, *R* et *V* ainsi que le ms. Vaticano, Biblioteca Apostolica Vaticana, Ottoboni Latini (sans cote). Le cas des mss. où figurent les deux désignations (« estoire » et « roman ») ou qui n'utilisent aucune appellation générique sera abordé plus loin.

à la désignation « roman » qui apparaît dans les *explicit* de *B*, *C* et *P*, s'opposent les appellations « historia » et « istoire » qui figurent respectivement dans *A* et *P*¹⁴. Cette double tendance est encore plus affirmée dans la tradition manuscrite du *Roman de Troie* de Benoît de Sainte-Maure : parmi les 16 manuscrits qui portent une marque d'appartenance générique en finale¹⁵, les recensions qui désignent exclusivement l'œuvre comme un « roman » (mss. *H*, *I*, *J*, et *L*) sont près de deux fois moins nombreuses que celles qui emploient uniquement le terme « estoire » (mss. *A1*, *A2*, *CI*, *D*, *M*, *M1* et *N4*)¹⁶. Au sein de ce corpus marqué par une importante variance dans les intitulés, le *Roman d'Énéas* fait figure d'exception. Présenté comme un « roman » dans la plupart des recensions (mss. *A*, *D*, *G* et *I*), il est uniquement désigné comme une « estorie » dans l'*explicit* de *B*¹⁷.

Malgré ces divergences, le choix du titre n'en demeure pas moins révélateur quant à la réception médiévale de ces œuvres. Puisque le nom du héros (*Brut* et *Énéas*) ou de l'univers géographique du récit (*Troie* et *Thèbes*) suffit à former leur titre dans les *explicit* de certains exemplaires¹⁸, l'ajout des termes « estoire » ou « roman » suppose une prise de position délibérée de la part du scribe. En prenant ainsi la peine de donner un « genre » à ces récits déjà identifiables par de simples noms propres, le

14 Petit, « Estoire et romanz dans le *Roman de Thèbes* », 299 (mss. *A*, *B*, *C* et *P*).

15 Dans les 15 mss. restants, *Troie* est soit désignée par le terme « livre » (ex : « Explicit le livre de Troye », ms. *F1*, f° 215a) ou par un simple nom propre (ex : « Explicyct Troya », ms. *E*, f° 286a), soit dépourvue de formule de clôture (ex : « *explicit* », « ci fenist », etc.) ou de terme à possible acception générique (ex : « roman », « estoire »). Jung, *La Légende de Troie*, 164, 177, 185, 195, 87, 200-201, 226, 230, 110-111, 113, 123, 251, 254, 291 et 297 (mss. *B*, *C*, *E*, *F*, *F1*, *G*, *K*, *L*, *L1*, *M2*, *N*, *P*, *S*, *V2* et *W*).

16 Jung, *La Légende de Troie*, 35, 139, 79, 180, 205, 213, 215, 230, 234, 117 et 126 (mss. *A1*, *A2*, *CI*, *D*, *H*, *I*, *J*, *L*, *M*, *M1* et *N4*).

17 Omont, *Catalogue général*, t. 1, p. 80 et 231 (mss. *I* et *G*) ; Cormier, « Gleanings », 43 (ms. *A*). La page de garde non numérotée de l'édition du *Roman de Thèbes* de Constans donne une copie du folio où finit *Énéas* (ms. *P*) et commence *Thèbes* : on peut y lire « Ci finit l'estorie de Énéas ». Il semble encore une fois qu'aucun chercheur n'ait recensé l'ensemble des appellations génériques utilisées dans les mss. du *Roman d'Énéas* : cette partie de l'analyse devra donc exclure les mss. *C* et *G*. Le ms. *E* ne présente ni *incipit* ni *explicit*.

18 À titre d'exemple, le ms. BnF fr. 1416, qui contient les romans de *Brut* (ms. *J*) et d'*Énéas* (ms. *F*) donne « *Explicit* del Bruit d'Engleterre » et « Chi fine d'Énéas ». L'*explicit* du *Roman de Troie* (ms. *B*) dans le ms. BnF fr. 375, qui contient également le *Roman de Thèbes* (ms. *A*), donne « ci faut de Troie et de Thèbes ». Taschereau, *Catalogues des manuscrits français*, 80 et 30. Quant au ms. *E* du *Roman de Troie*, il donne « Explicyct Troya » (f° 286a), Jung, *La Légende de Troie*, 185.

copiste adopte une posture devant le statut générique du texte et contribue de ce fait à en moduler la lecture. Le choix des appellations « estoire » et « roman », réitéré dans quantité de *codices*, laisse déjà supposer qu'une interprétation historiographique a pu coexister avec une lecture orientée par les traits romanesques du corpus.

D'ailleurs, la collusion entre ces deux programmes interprétatifs se fait parfois à l'intérieur d'un même exemplaire. Dans la variante qui clôt la recension *P* de *Thèbes*, par exemple, les appellations « roman » et « estoire » se confrontent en l'espace de quelques lignes :

L'estore avommes chi finee [. . .]
 Ichi faut de Thèbes l'istore :
 Bien ait ki le mist en memore
 Explicit li romans de Thèbes
 (ms. *P*, éd. Constans, v. 13279 et 13293-95)

Devant un tel choc des désignations — appelé à se reproduire dans certains manuscrits des romans de *Troie* (mss. *H*, *SI* et *VI*) et de *Brut* (ms. *H*, *N* et *P*)¹⁹ — on pourrait conclure avec Jean Blacker à une irréductible « ambiguity of the Old French [word] *estoire* » et se contenter de ne lui accorder qu'une vague signification générique²⁰. S'il renvoie à l'historiographie en tant que genre littéraire²¹, ce terme peut prendre une diversité d'autres valeurs et renvoyer à un simple récit (« *Geschichtserzählung* »), à une illustration (« *bildliche Darstellung eines Vorgangs* ») ou encore à un texte-source garant d'autorité²². Ainsi l'acception générique du terme est loin d'être mise à profit dans toutes les recensions. La rubrique initiale d'*Énéas* dans *D* en témoigne :

Item toute l'istoire de Énéas et d'Ancisés, qui s'en fuirent après la destruction de Troie et comment leurs oirs plueplerent [sic] les regions de deça mer, et les granz merveilles qui d'euz issirent.

(Énéas, ms. *D*, f° 1abc)²³

19 Jung, *La Légende de Troie*, 148, 208-209, 271 et 288 (*Troie*, mss. *A*, *H*, *SI* et *VI*) et 205-206 (*Brut*, ms. *H*).

20 Blacker, *The Faces of Time*, 52, cité dans Damian-Grint, « *Estoire as Word and Genre* », 189-90.

21 Voir la démonstration de Damian-Grint, « *Estoire as Word and Genre* », 197-99.

22 Aux deux référents relevés par le Tobler-Lommatzsch (*Altfranzösisches Wörterbuch*, t. 3, p. 1402-1403) s'ajoute la dimension d'autorité relevée par Ollier, « *The Author in the Text* », 28.

23 Jung, *La Légende de Troie*, 148.

Dans le contexte de ce manuscrit qui renferme d'autres œuvres du corpus (*Troie*, ms. A et *Thèbes*, ms. B), désignées d'ailleurs comme des « romans » à plusieurs reprises²⁴, l'acception générique du terme « estoire » ne semble pas mise à profit d'autant plus que la présence d'un court résumé du récit incite fortement à privilégier le sens de « *Geschichtserzählung* ». En revanche, l'emploi de formules présentatives comme « ci fenist », « ci commence », « explicit » ou « incipit » autorise l'acception générique dans la mesure où, suivis d'un substantif associé à la typologie des genres médiévaux (comme « estoire », « romans », « chanson », « fablel », etc.), ils incitent généralement à reconnaître la signification générique du terme employé. C'est d'ailleurs pour cette raison que les occurrences du terme « estoire » qui ne répondent pas à ce type de critères ont été exclues de la recension présentée ci-haut²⁵. Or malgré cette discrimination, l'ambiguïté demeure. Dans la recension de *Thèbes* citée plus haut, qui donnait

24 Le terme « roman » est partout présent dans cette recension comme en témoigne la rubrique finale du *Roman de Thèbes* : « *Ci fenist le romans de Thèbes. Et après vient le roumans de Troye la grant, et après Troye vient le Romans de Énéas* » (f° 41c). Jung, *La Légende de Troie*, 148.

25 Sont exclues de cette recension les occurrences du terme « estoire » qui renvoient à l'acception « récit », (« *Geschichtserzählung* »), ou qui désignent clairement à l'hypotexte (ex : « Ici commence le prolege en l'estoire de Troye et de Greze faite por Daire et por Ditis », *Troie*, ms. R, fo 1). Sont considérés les emplois autoréférentiels introduits par des marques déictiques claires (ex : « Benoït soit qui l'estoire fist », *Troie*, ms. C1, 185b) ainsi que les occurrences accompagnées des termes « fenist », « commence », « explicit » ou « incipit » (ex : « Explicit historia Troiana », *Troie*, ms. A1, fo 189v ; « Ci estoest l'estoire fenir », *Troie*, ms. A2, fo 146d). Sont également inclus les cas très divers (ex : « Ichi fenist la mioldre estoire / Qui onques fust mise en mémoire », *Troie*, P4, fo 156b) où la valeur autoréférentielle du terme est moins affirmée (en l'occurrence, à cause du pronom indéfini), mais où certains traits autorisent tout de même une acception générique (en l'occurrence, le terme « fenit » ainsi que la présence du couple « estoire / memoire » dont l'usage est intimement associé à l'historiographie médiévale, voir à ce sujet Mathey-Maille, *Écritures du passé*, 252). Exemples tirés de Jung, *La Légende de Troie*, 274, 148, 139 et 126. Certains emplois intégrés à cette dernière catégorie d'occurrences pourraient être exclues de la présente recension selon les critères utilisés par Damian-Grint dans « *Estoire as Word and Genre* », 191-97. Ils ont cependant été jugés révélateurs vis les objectifs propres à la présente étude : sauf dans le cas des occurrences renvoyant à l'hypotexte ou à l'acception « récit », l'emploi du terme « estoire » peut indiquer que le remanieur a porté une certaine attention à la dimension historique du texte bien qu'il n'ait pas insisté pour marquer son appartenance à l'« estoire » en tant que genre littéraire. Ces occurrences sont d'autant plus significatives qu'elles ont pu relever d'un choix délibéré dans la mesure où elles ont été élues parmi une série d'autres options exploitées dans d'autres recensions, tels que le nom propre employé seul et le recours à des appellations alternatives plus marginales comme « livre », « conte », « siege ».

« Ichi faut de Thèbes l'istore » suivi de « Explicit li romans de Thèbes » (*Thèbes*, ms. P, éd. Constans, v. 13293 et 13295), le choc des désignations est bien réel : la coprésence de ces deux formules qui autorisent chacune une acception générique donne lieu à la rencontre — problématique — de programmes interprétatifs concurrents.

Cette double logique historiographique et romanesque est d'autant plus singulière qu'elle apparaît comme un phénomène particulier à la réception des romans d'antiquité. La stabilité des conventions qui régissent l'usage des termes « estoire » et « roman » donne à penser que les auteurs et les scribes médiévaux savent généralement distinguer un texte historiographique vernaculaire d'une œuvre romanesque. Les analyses de Peter Damian-Grint confirment en effet que le terme « estoire » est significativement plus répandu dans les textes historiographiques vernaculaires (le *Rou de Wace*, l'*Estoire des Engleis* de Gaimar, la *Chronique des ducs de Normandie* de Benoît, etc.) que dans les œuvres des XII^e et XIII^e siècles qui appartiennent à d'autres catégories génériques²⁶. Il s'y distingue non seulement par sa fréquence, mais s'y conforme à des conventions spécifiques et invariables qui contribuent à une mise à l'honneur de son acception générique²⁷. Tout porte ainsi à croire que les œuvres que la critique désigne comme des « estoires » ont été présentées et reçues comme telles dès le Moyen Âge. Il en va de même des textes qui se signalent comme des « romans ». Cette désignation qui assume d'abord une signification linguistique (texte en langue romane) figure dans une diversité de textes de langue romane qui, depuis les dits et les fabliaux jusqu'aux vies de saints et aux œuvres didactiques, peuvent souvent s'éloigner du genre romanesque. Or les études de Francis Gingras démontrent que l'acception générique de ce terme est liée de manière spécifique à des œuvres comme celles de Chrétien de Troyes qui appartiennent en propre à la tradition romanesque²⁸. Devant l'emploi — cohérent et différencié — des termes « estoire » et « roman » dans le corpus médiéval de langue vulgaire, la coprésence de ces deux désignations dans le paratexte des romans d'antiquité apparaît comme un fait singulier qui laisse entrevoir une ambiguïté spécifique à la réception de ces

26 Damian-Grint, « *Estoire as Word and Genre* », 198-206.

27 Lorsque conduite au sein d'un tel corpus de textes proprement historiographiques, l'étude comparative de termes divers comme « livre », « geste », « lettre », « chronique » et évidemment « estoire » montre que « the only term used in all texts in the corpus that makes self-reference is *estoire* », ce qui tend à confirmer que les historiens médiévaux eux-mêmes, désignant le fruit de leur travail une « *estoire* », le concevaient également comme tel ; Damian-Grint, *The New Historians*, 254.

28 Gingras, *Le Bâtard conquérant*, 159-89 et 323-51.

textes. Ainsi, au même titre que ces contes « vains et plaisans » qui fournissent leur « matere » à tant d'œuvres romanesques²⁹, les romans d'antiquité ont vraisemblablement été prisés pour leur valeur récréative, mais ils semblent également avoir été lus comme des œuvres savantes, voire véridiques, qui entrent en dialogue avec les « res veræ quæ factæ sunt » cultivées par l'historiographie médiévale³⁰.

Les interventions de lecteurs et le programme paratextuel qui figurent dans certains exemplaires abondent en ce sens. Comme l'a observé Françoise Le Saux, les premiers lecteurs du plus ancien manuscrit du *Brut* (ms. *D*), daté du XIII^e ou de la toute fin du XII^e siècle, ont tracé de petits cercles en marge du texte dans lesquels ils ont systématiquement numéroté les rois mentionnés dans l'ouvrage depuis Brutus jusqu'à Arthur et ses successeurs. Soigneusement rafraîchies par les lecteurs postérieurs qui en ont retouché l'encre au fil des siècles, ces annotations témoignent d'un intérêt constant pour la dimension documentaire et historique du *Brut*³¹. Elles confirment ainsi que certains lecteurs ont pu accorder une valeur programmatique aux ambitions historiographiques annoncées par Wace dans son prologue : en consultant cette œuvre qui se présente d'emblée comme un panorama chronologique de l'histoire de la Grande-Bretagne, les lecteurs du manuscrit *D* ont littéralement cherché à « saveir / De rei en rei e d'eir en eir / [. . .] Quels reis i ad en ordre eü » (*Brut*, éd. Weiss, v. 1-2 et 5). Cette mise à profit de la dimension documentaire de l'œuvre n'est pourtant pas incompatible avec une valorisation parallèle de ses passages plus « romanesques ». Pour les lecteurs de ce même manuscrit, la partie arthurienne du *Brut*, qui sert de socle à l'univers spatio-temporel des romans arthuriens, fait partie intégrante de l'intérêt de l'ouvrage. En témoigne la logique qui régit la distribution des letrines dans le manuscrit *D*. Véritables repères graphiques qui orientent la lecture en établissant des scansions visuelles dans le texte³², ces dernières sont relativement

29 Ce vocabulaire évoque celui qu'emploie Jehan Bodel dans sa célèbre tripartition des « materes » et qui définit la matière de Bretagne, généralement associée au genre romanesque, par son caractère « vain et plaisant », voir Jehan Bodel, *La Chanson des Saisnes*, éd. Brasseur, vv. 8-9.

30 Isidore de Séville, *De Etymologia*, I, 43. Disponible à <http://penelope.uchicago.edu/Thayer/L/Roman/Texts/Isidore/I*.html#5> (consultée le 25 juin 2012). Comme l'a démontré Damian-Grint, la définition de l'historiographie latine (« historia ») centrée sur la question de la véracité qui s'impose depuis Isidore de Séville s'applique également au pendant vernaculaire du genre (« estoire »), voir notamment « Truth, Trust, and Evidence ».

31 Le Saux, « On Capitalization in Some Early Manuscripts », 31-32.

32 Le Saux, « On Capitalization in Some Early Manuscripts », 30-33.

éparses dans les 6000 premiers vers du manuscrit, mais tendent à se multiplier à mesure qu'approche la dynastie d'Arthur. Au total, le tiers de ces jalons visuels (32 lettrines sur 92) apparaît dans la section arthurienne, où ils tendent davantage à souligner les amplifications narratives qu'à insister, comme ailleurs, sur les informations historiques présentées³³. Selon Françoise Le Saux, ce mode de distribution des lettrines indique que « the poem was clearly appreciated on the two levels, both scholarly and as literature³⁴ ».

Le fragment Z porte également les traces de ce double intérêt. Les concepteurs de ce *codex* daté de la fin du XIII^e siècle ont amputé une partie importante du *Brut* (f^o 189ra-224rb) en l'interrompant lors de l'arrivée de saint Germain en Bretagne. Cette suppression suppose une préférence marquée pour la valeur documentaire de l'œuvre, car elle suffit à éliminer la plupart des passages liés à la tradition romanesque depuis l'apparition de Merlin jusqu'au récit du règne d'Arthur. Francis Gingras a cependant observé que ce choix éditorial est loin de satisfaire les exigences de tous les lecteurs : à l'endroit précis où devaient débiter les aventures arthuriennes, une main médiévale postérieure a tracé la figure d'un roi, nommément identifié comme Arthur. Ce dessin singulier, qui vient remplacer, voire *compenser* ce qui a été supprimé³⁵, donne une forme matérielle à l'« horizon d'attente³⁶ » d'un pan important du lectorat médiéval du *Brut* : même pour le destinataire d'un manuscrit à vocation édifiante et documentaire, l'œuvre ne se pense pas sans un dialogue avec les figures de proue de la tradition romanesque.

Les traces laissées dans les marges de ces manuscrits permettent d'esquisser quelques conclusions. Elles confirment d'abord ce que laissait entrevoir la variance des intitulés : cette œuvre qui se laisse appréhender comme une « estoire » peut également parler à l'amateur de roman arthurien. Or elles fournissent également de précieuses indications sur les facteurs historiques et géographiques qui ont pu orienter la lecture des romans d'antiquité. Alors que les concepteurs du plus ancien exemplaire du *Brut* ont mis une emphase visuelle sur la partie arthurienne de cet ouvrage dès le tournant des XII^e et XIII^e siècles (ms. D), les lecteurs qui ont consulté ce même volume jusqu'à la fin du Moyen Âge l'ont plutôt utilisé comme un manuel d'histoire.

33 Le Saux, *A Companion to Wace*, 88.

34 Le Saux, *A Companion to Wace*, 88.

35 Gingras, « Le bon usage du roman », 148-50.

36 Jauss, « Littérature médiévale et théorie des genres », 82.

À l'inverse, les éléments de la tradition arthurienne qui ont paru accessoires aux concepteurs du manuscrit du XIII^e siècle qui contient le fragment *Z* ont visiblement intéressé le lecteur postérieur qui, « par une sorte de retour du refoulé romanesque³⁷ », a littéralement tracé les contours de son intérêt pour l'œuvre. Ces interventions qui s'étendent sur plusieurs siècles laissent supposer que l'intérêt historique de l'œuvre n'est ni antérieur ni postérieur à un intérêt parallèle pour les épisodes liés à la tradition romanesque, mais que ces deux lectures se sont côtoyées ou peut-être même entrecoupées durant tout le Moyen Âge. Cette hypothèse trouve d'ailleurs écho dans la réception des autres romans d'antiquité. Cinq des huit manuscrits du *Roman de Troie* qui empruntent exclusivement au vocabulaire de l'« estoire » datent du XIII^e siècle (mss. *A2*, *Cl*, *D*, *M1* et *N4*)³⁸. Si cette proportion peut sembler considérable, elle se révèle moins importante dès lors qu'elle est mise en perspective : comme les deux tiers des exemplaires du *Roman de Troie* ont été copiés au siècle de saint Louis (20 manuscrits sur 30)³⁹, la concentration au XIII^e siècle d'une part importante des manuscrits à teneur « historique » s'explique, en dernière analyse, par la quantité équivalente des exemplaires copiés à cette époque. La datation des manuscrits du *Roman de Thèbes* répond à une logique analogue. Les exemplaires du XIII^e siècle où prédomine l'appellation « estoire » (ms. *A* et *P*) sont aussi nombreux que ceux qui portent la mention « roman » (ms. *B* et *C*). Si la datation des *codices* fournit des indications limitées quant aux différentes variations du paratexte, il en va de même du lieu de production qui leur est propre. Certes, Françoise Le Saux a observé certaines tendances quant à la réception du *Brut* : les manuscrits insulaires les plus anciens (XII^e et XIII^e siècle) tendent à insister sur la dimension historiographique de l'œuvre au détriment de ses traits romanesques. Elle note cependant que « these two poles of interest met even for the earlier Anglo-Norman readers⁴⁰ ». Les conclusions de cette dernière s'appliquent cependant plus difficilement au reste de ce corpus, formé en grande partie de manuscrits continentaux. Ces observations demeurent cependant provisoires ; elles ne pourraient être confirmées que par une étude de plus grande envergure qui retracerait avec précision l'histoire des possesseurs et des déplacements de la tradition manuscrite des romans d'antiquité. Il reste que, dans l'état actuel

37 Gingras, « Le bon usage du roman », 150.

38 Jung, *La Légende de Troie*, 139, 79, 180, 117 et 126 (mss. *A2*, *Cl*, *D*, *M1* et *N4*).

39 Voir annexe.

40 Le Saux, *A Companion to Wace*, 87.

des recherches, les particularités historiques et géographiques propres à chacun des *codices* semblent offrir peu d'indices pour expliquer les tendances concurrentes qui orientent la réception du corpus. Il est donc à parier que la possibilité d'une alternance ou d'une juxtaposition entre ces deux programmes de lecture réside quelque part dans la poétique même des romans d'antiquité. Aussi les travaux modernes qui se sont penchés sur les interactions poétiques entre le roman et l'« estoire » au sein de ce corpus semblent-ils particulièrement en phase avec les perceptions d'une part importante du lectorat médiéval⁴¹.

Il en va autrement de la lecture épique. Là où les termes « estoire » et « roman » sont partout présents dans le paratexte des différents manuscrits, la désignation « geste » n'y apparaît pour ainsi dire jamais : on ne la retrouve ni dans les *incipit*, ni dans les *explicit*, ni dans les rubriques, ni même dans les variantes des prologues et des épilogues⁴². Certes, les auteurs des romans d'antiquité y ont parfois recours. À titre d'exemple, Wace désigne son *Brut* comme « la geste des Bretuns » à la fin de son texte (*Brut*, éd. Weiss, v. 14859) alors que l'auteur de *Thèbes* annonce distinctement son projet de conter « la geste » de deux frères ennemis dès son prologue (*Thèbes*, mss. A, B et C, éd. Constans, v. 20). Ces marques de « généricité auctoriale⁴³ » sont cependant révisées par les interventions lectoriales de certains scribes postérieurs. Alors que certains copistes de *Thèbes* reprennent fidèlement la désignation « geste », d'autres modifient sa valeur sémantique en optant pour sa forme plurielle (ms. P, éd. Constans, v. 20 et ms. S, éd. Mora, v. 20). Or le terme « geste » au pluriel étant réservé selon le Tobler-Lommatsch à la désignation de « hauts faits » héroïques (*pl. Taten*), le choix éditorial de ces deux scribes contribue à interdire l'acception générique du terme choisi par l'auteur⁴⁴. Certains copistes du *Brut* se font encore plus explicites et vont jusqu'à éliminer la désignation utilisée par Wace : dans les recensions P, N et T, la « geste des Bretuns » devient tout simplement l'« estoire » des Bretons (mss. P, N et T, éd. Arnold, v. 14859).

41 Voir *supra*, note 10.

42 Selon Petit (« Estoire et romanz », 297), l'appellation « geste » qui apparaît dans la variante ajoutée au prologue de la rédaction *γ* du *Roman de Thèbes* (mss. A et P) s'inscrit dans un contexte qui incite à privilégier la valeur « *Geschichte, Sage* » au détriment de la signification générique de « *chançon de geste, Lied* ». Cette occurrence a donc été exclue de la présente recension.

43 Schaeffer, *Qu'est-ce qu'un genre littéraire*, 182.

44 Tobler-Lommatsch, *Altfranzösisches Wörterbuch*, t. 4, p. 288-93.

L'intervention de ces scribes donne corps à des tendances qui s'expriment dans l'ensemble de la tradition manuscrite des romans d'antiquité. Les correspondances poétiques entre épopée et roman — relevées à juste titre par la critique moderne — jouent un rôle manifeste dans le projet d'auteur des premiers romanciers, mais cette tension semble avoir eu peu d'incidence sur leur lectorat médiéval. Non seulement les scribes refusent d'ajouter le vocabulaire de l'épopée au paratexte, mais certains d'entre eux vont en quelque sorte jusqu'à « corriger » le texte du roman d'antiquité par des variantes qui délaissent le terme « geste » au profit de désignations alternatives qui rendent sans doute mieux compte de leur compréhension du texte. Appelés à se répercuter sur l'ensemble de la tradition manuscrite des romans d'antiquité, ces différents indices invitent déjà à minimiser le rôle de la chanson de geste aux yeux du lectorat médiéval.

Ils doivent cependant être envisagés avec une certaine circonspection. Faute d'un accès à une description du paratexte de l'ensemble des manuscrits à l'étude, la recension exhaustive des appellations génériques et des interventions lectoriales demeure impossible dans le cadre de la présente étude. Aussi l'ajout du terme « geste » dans les rubriques, les *incipit* ou les *explicit* de certains manuscrits n'est pas à exclure complètement au même titre d'ailleurs que la possibilité d'une recension qui miserait abondamment, par ses variantes ou par quelque autre moyen, sur les traits épiques du corpus. À ces possibilités bien réelles s'ajoute le constat d'une irréductible diversité des stratégies « scribales ». À titre d'exemple, certains copistes n'hésitent pas à désigner ces œuvres en empruntant à des désignations moins communes, telles que « uevre » (*Troie*, ms. I), « conte » (*Troie*, ms. VI), « livre » (*Troie*, mss. A2, FI, G et W) ou « siege » (*Thèbes*, ms. A)⁴⁵ qui demeurent trop isolées au sein de la tradition manuscrite ou qui sont trop peu chargées de sens en tant qu'indicateurs du *genre*⁴⁶ pour être abordées dans le cadre de cette étude. Malgré l'importance indiscutable de ces variantes plus isolées, l'effet de masse n'en demeure pas moins révélateur. Les tendances qui se dégagent de la tradition manuscrite, dans une sorte de mouvement

45 Mora, « *Mètre en romanz* », 122 (*Thèbes*, ms. S) ; Jung, *La Légende de Troie*, 164, 139, 87, 288 et 297 (*Troie*, ms. A2, B, FI, I, VI et W). Certaines de ces appellations plus marginales sont employées de concert avec des termes à plus forte valeur générique comme le fait notamment cette recension de *Troie* qui donne « Chi fine s'uevre Beneois » (f° 161c) suivi de « Chi define li romans de Troies » (f° 161d).

46 Pour une analyse de ces termes, voir Ollier, « The Author in the Text ».

d'ensemble, permettent de cerner les pistes de lectures qui s'imposent avec le plus d'évidence aux yeux du lectorat médiéval. Ainsi la tension qui oppose l'« estoire » au « roman » révèle toute sa pertinence. Non seulement elle s'exprime dans les variantes textuelles et paratextuelles d'une majorité de *codices*, mais elle trouve un écho significatif dans le contenu et l'agencement des recueils.

Mise en recueil et mise en contexte

Près de la moitié de la tradition manuscrite des romans d'antiquité se compose de recueils qui affichent pour la plupart une grande variété. Malgré la diversité des groupements et la particularité de certains recueils atypiques, certaines constantes se dégagent de la lecture en contexte. À la suite des études de Lori Walters et Laurence Harf-Lancner, la critique a su démontrer que ces œuvres — conservées tantôt avec des romans, tantôt avec d'autres romans d'antiquité — ont été lues à la lumière de la tradition romanesque postérieure⁴⁷. À cette tendance établie s'ajoute un autre type de groupement moins étudié par la critique⁴⁸ qui révèle des interactions significatives avec le genre historiographique : l'ordonnement de certains recueils témoigne non seulement d'une proximité thématique avec l'« estoire », mais il permet de supposer qu'un autre type de proximité — d'ordre poétique — rapproche les premiers romans des « estoires » qu'ils côtoient.

Le cas peu étudié du manuscrit *C* en fournit un exemple doublement éloquent. Ce recueil polygénérique, composé en grande partie de documents juridiques latins⁴⁹, s'ouvre sur une série de trois textes à teneur historique qui s'organisent selon une logique chronologique affirmée : encadré par l'*Annale ab incarnato Christo ad. Ann.*

47 Walters, « Le rôle du scribe », 303-325 et Harf-Lancner, « L'élaboration d'un cycle romanesque ». Parmi les différentes études sur la question, on consultera surtout Huot, *From Song to Book*, 19-35 et Mora, « *Metre en romanz* », 97-136.

48 La synthèse proposée par Mora (« *Metre en romanz* », 97-164) et le survol opéré par Trachsler (*Clôtures*, 1-30) demeurent les références les plus complètes en la matière, auxquelles il faut ajouter les études de Petit (entre autres *supra*, note 14) et Le Saux (*supra*, note 31) qui portent sur des œuvres isolées davantage que sur l'ensemble du corpus (respectivement *Thèbes* et *Brut*).

49 Le recueil contient, entre autres, l'*Extractum ex industria M. Rogeri Walle canonici ejusdem* (f° 164), les *Constitutiones sive statuta ecclesie Lichfeldensis* [. . .] (f° 169) et le *Mandatum R. Edwardi IV. de securitate clausi Lichfeldensis* [. . .] (f° 198b), etc. Disponible à <<http://www.bl.uk/catalogues/manuscripts>> (consulté le 4 juillet 2012).

1325 (f° 1-19) et par les *Chroniques* de Pierre de Langtoft (f° 138-157), le *Roman de Brut* (f° 19-136)⁵⁰ participe d'un survol de l'histoire universelle de la chrétienté qui se recentre progressivement sur l'histoire de la Grande-Bretagne. L'importance de la chronologie historique dans l'organisation du recueil est confirmée par l'œuvre d'un singulier « continueur » qui s'est permis de prolonger le roman de Wace en lui ajoutant une suite inusitée (f° 114-137) : cet appendice textuel qui se fonde au *Roman de Brut* sans aucune marque de démarcation complète l'histoire de la Grande-Bretagne jusqu'à l'époque d'Henri III (1207-1272)⁵¹, laissant le soin à Pierre de Langtoft de la poursuivre jusqu'au règne d'Édouard I^{er} (1239 -1307). Après avoir bouclé ce tour complet de l'histoire anglaise, une série de traités juridiques et de documents historiques latins poursuivent le recueil qui se clôt enfin sur un texte attribué à Henri IV (1366-1413) attestant que le doyen de Lichfield est bien le possesseur légitime d'une terre située dans le Peak of Derbyshire⁵². Devant une telle finale, les trois textes qui ouvrent le *codex* révèlent à la fois leur nature historique et leur fonction documentaire. Le récit de Wace est non seulement présenté comme une part légitime de l'histoire anglaise, mais sa valeur de vérité est mise à profit pour offrir une légitimation historique aux prétentions territoriales concrètes qui mettent un terme au recueil.

Les manuscrits *D* et *L*, respectivement datés du XII^e et du XIII^e siècle, reposent sur une logique analogue. Alors que le *Brut* ouvre ces recueils jumeaux par un récit des origines de la Grande-Bretagne, l'*Estoire des Engleis* de Geoffroy Gaimar prend le relais et explore l'histoire anglo-saxonne, laissant la place à la *Chronique* de Fantosme qui relate le passé plus récent de l'Angleterre⁵³. Bien que ces deux recueils se composent exclusivement d'œuvres historiographiques, le *Roman de Brut* est loin de compromettre leur cohérence. Il s'intègre tout naturellement à cette série d'œuvres anglo-normandes, centrées sur le thème de l'histoire anglaise et soutenues par une logique chronologique sans faille⁵⁴. Le roman est non seulement « compatible » avec de telles œuvres historiographiques, mais il en est dans certains cas inséparable : l'intégralité de la tradition manuscrite de l'*Estoire des Engleis* de Geoffroy Gaimar, reconnue comme la première œuvre historiographique de langue

50 Disponible à <<http://www.bl.uk/catalogues/manuscripts>> (consulté le 1^{er} juillet 2012).

51 Disponible à <<http://www.bl.uk/catalogues/manuscripts>> (consulté le 1^{er} juillet 2012).

52 Disponible à <<http://www.bl.uk/catalogues/manuscripts>> (consulté le 1^{er} juillet 2012).

53 Le Saux, *A Companion to Wace*, 86.

54 Le Saux, *A Companion to Wace*, 86.

française, se retrouve dans des recueils qui contiennent également le *Roman de Brut* (mss. A, D, F, L et ms. frag. B)⁵⁵. Dans la mesure où l'œuvre qui signe la naissance de l'« estoire » a été systématiquement conservée avec le *Brut*, les liens qui se tissent entre l'œuvre de Wace et les textes historiographiques qu'elle côtoie ne tiennent sans doute plus qu'à une simple logique chronologique et thématique : l'œuvre de Wace et celle du premier historien français sont résolument aptes à combler un même « horizon d'attente ».

Cette tendance du *Brut* à empiéter sur le terrain de l'« estoire » relève dans une certaine mesure du phénomène attendu. Premier texte à relater les aventures d'Arthur en langue vulgaire, l'œuvre de Wace est intimement liée au devenir du genre romanesque. Or elle présente une part importante d'informations vérifiables d'un point de vue historique et reprend de surcroît une série de traits poétiques directement assimilables à l'« estoire ». Bien au fait de ce double héritage, la critique moderne présente alternativement le *Brut* comme un roman, comme une « estoire » ou comme une œuvre hybride située à la jonction de ces deux traditions⁵⁶, relayant par là une hésitation générique qui semble avoir dicté la réception de cette œuvre depuis le Moyen Âge. Il apparaît donc peu surprenant que certains scribes aient pu jouer de cette hybridité générique en misant tour à tour sur les traits historiographiques et romanesques du *Brut*.

On s'étonne davantage de retrouver les autres romans d'antiquité dans ce même espace intermédiaire qui rapproche l'« estoire » du roman. Les rapports problématiques qu'ils entretiennent avec l'*Histoire ancienne jusqu'à César* (HAC), laissent entrevoir une telle ambigüité dans leur statut. Depuis son prologue versifié, l'auteur de cette imposante compilation historique en prose datée du début du XIII^e siècle persiste à reconduire l'opposition topique entre « veraces historiæ » et « fallaces fabulæ »⁵⁷ pour relever la valeur historiographique de son texte :

[L'uevre iert] d'estoire, sans nulle fable,
 Que de vérité iert crue
 La vérité fet bon entendre
 Oïr, retenir et aprendre

55 Le Saux, *A Companion to Wace*, 86.

56 Sur l'hybridité générique du *Brut*, voir entre autre Pomel, « Le déni de la fable chez Wace » ; Mathey-Maille, « Temps de l'histoire » ; Sargent-Baur, « Veraces historiæ ».

57 Sargent-Baur, « Veraces historiæ », 25.

Qui vérité aime et retient
 As comans Damedeus se tient⁵⁸
 (HAC, v. 252-257)

Alors que le projet historiographique de l'auteur se définit d'emblée par une opposition ferme à la fiction (« d'estoire, sans nulle fable ») et par une prétention plus qu'insistante à la « vérité » (v. 253, 254, 255), il tend bientôt à se préciser à travers un refus concerté du romanesque, centré de surcroît sur le corpus des romans d'antiquité. Affirmant à propos d'un passage de *Thèbes* que ce « romans [. . .] n'est mie l'actorités veraie ne en auctorité certaine », l'historien justifie longuement sa décision d'exclure l'influence de cette œuvre de ses sources en affirmant s'opposer aux « choze contee e dite que n'est mie voire en tote traité d'estorie » (HAC, ms. BnF fr. 20125, f^o 114c)⁵⁹. Malgré ces attaques ciblées à l'encontre de la fiction romanesque et des romans d'antiquité, les études de Guy Raynaud de Lage et d'Aimé Petit démontrent que certaines sections de l'*Histoire ancienne* reposent, en tout ou en partie, sur le texte même des premiers romanciers. Si les emprunts au *Roman d'Énéas* demeurent limités, il en va autrement des romans de *Thèbes* et de *Troie* : alors que la section troyenne de l'*Histoire ancienne* reprend certaines formulations et plusieurs précisions attribuables à Benoît de Sainte-Maure, le chapitre thébain suit le texte du *Roman de Thèbes* dans les grandes lignes comme dans plusieurs détails. Guy Raynaud de Lage va jusqu'à conclure que « ce n'est pas Stace et sa *Thébaïde* que l'*Histoire ancienne* met en œuvre, mais bien le *Roman de Thèbes*⁶⁰ ». Autrement dit, l'ambition d'« afermer e dire veraie estorie » (ms. BnF fr. 20125, f^o 113b)⁶¹ se traduit paradoxalement par un emprunt poétique et textuel à une œuvre romanesque. La posture de cet historien du XIII^e siècle à l'égard des romans d'antiquité est éloquente : tandis que son mépris affiché des « mensonges [du] roman⁶² » montre qu'il est conscient de leur dimension fictionnelle et ludique, la possibilité même d'un emprunt textuel à ces textes romanesques suppose qu'il leur reconnaisse une certaine valeur de document apte à soutenir une « veraie estorie ».

58 Extrait du prologue versifié cité dans Croizy-Naquet, *Écrire l'histoire romaine*, 280.

59 Tiré de l'édition de Lynde-Recchia, « The Prose *Thèbes* », 186.

60 Raynaud de Lage, *Les Premiers romans français*, 57. Voir aussi Petit « Le *Roman de Thèbes* », 401.

61 Selon l'analyse de Petit, l'expression « veraie estorie » aurait valeur autoréférentielle ; Petit « Le *Roman de Thèbes* », 406-407.

62 Extrait d'un passage de l'HAC condamnant le *Roman d'Énéas*, cité dans Raynaud de Lage, « Les 'romans antiques' », 77.

Bien que les liens entre les romans d'antiquité et l'*Histoire ancienne* forment un champ d'investigation en eux-mêmes et mériteraient à ce titre une étude isolée, leurs rapports restent révélateurs. Ils se précisent d'ailleurs à la lumière du témoignage des quelques manuscrits qui placent cette dernière compilation historique dans le voisinage immédiat d'une œuvre du corpus. Le manuscrit *F* de *Troie* permet de cerner les modalités de ce type de rapprochement. Dans ce recueil daté du début du XIV^e siècle, le texte de Benoît de Sainte-Maure (f^o 81a-249d) et l'*Histoire ancienne* (f^o 251a-265c) sont précédés d'un petit *unicum* (f^o 77a-80d)⁶³, truffé d'erreurs factuelles, qui présente un abrégé d'histoire antique depuis les Assyriens jusqu'à la conjuration de Catilina. Cette courte pièce unique qui apparaît à la suite d'un folio resté blanc (f^o 76) et qui ne figure dans aucun autre volume semble avoir été forgée pour servir de pivot dans l'architecture du recueil. Elle s'apparente en effet à un passage introductif qui servirait, tant bien que mal, à inscrire les textes qui suivent dans un continuum historique : « *Ici poirez oïr de dous roiaumes dou monde, et des aages dou siecle, et des rois qui reignerent ça arieres, et dont furent estrait la nouble lignee des rois de Troie [. . .]* » (f^o 77a). La mention du royaume troyen dès la première rubrique de ce panorama historique – qui commence pourtant par l'histoire de la Mésopotamie — ne manque pas d'évoquer, voire d'introduire le *Roman de Troie*. L'œuvre de Benoît de Sainte-Maure apparaît dès lors comme le récit d'un des « *aages dou siecle* » qui s'intègre de plein droit, à l'instar de l'« estoire » qui lui succède, au fil de l'histoire universelle.

Cette même logique est poussée à l'extrême par Jehan de Malkaraume, copiste du manuscrit *G* qui n'hésite pas à intégrer le *Roman de Troie* à sa « translation » de la Bible (f^o 1-54, 182-204) ! Enchâssée au cœur des livres historiques du texte sacré, l'œuvre de Benoît de Sainte-Maure (f^o 54v-181) s'insère directement entre la mort de Moïse et l'histoire de Josué⁶⁵. Un tel mélange des genres a de quoi surprendre : le caractère édifiant et la valeur de vérité du texte religieux s'opposant le plus souvent à la littérature en roman, reconnue pour sa vanité et ses basses préoccupations terrestres, le couplage des registres religieux et profane dans les recueils vernaculaires médiévaux demeurent, comme l'ont souligné Pamela Gehrke et Francis Gingras, un

63 Jung, *La Légende de Troie*, 194-99 (ms. *F*).

64 Jung, *La Légende de Troie*, 197.

65 Pour une analyse de ce recueil, voir également Mora, « *Metre en romanz* », 114.

phénomène d'exception⁶⁶. Pourtant, lorsque ce dernier chercheur analyse certains recueils qui donnent lieu à cette alliance improbable, il conclut que « la diversité de la matière est tempérée par l'unité de la fonction⁶⁷ ». Selon Francine Mora, l'insertion du *Roman de Troie* dans la Bible relève d'une stratégie analogue : bien que le copiste soit conscient de « desjoindre [sa] matière » (f° 181)⁶⁸, il fusionne deux textes qui partagent une même teneur historique et une même valeur de vérité. Elle estime donc que la logique permettant un tel rapprochement était déjà présente dans les manuscrits qui unissent l'œuvre à *l'Histoire ancienne jusqu'à César*. Le récit de la chute de Troie, sous sa forme vernaculaire versifiée, est présenté comme « une simple composante de l'histoire universelle » de sorte que, pour Francine Mora, le « cas limite [du manuscrit de Jehan de Mauklaume] n'est au fond pas si atypique⁶⁹ ».

La configuration originale de l'une des recensions du *Brut* (ms. frag. B) en offre d'ailleurs un autre exemple. Sous la forme première de ce recueil du XIII^e siècle, le roman de Wace (f° 40d-113c) et l'« estoire » de Geoffroy Gaimar (f° 113-151) suivaient vraisemblablement la *Bible* romane d'Hermann de Valenciennes (f° 1-12)⁷⁰. Si un tel rapprochement a pu se produire par deux fois au sein de la tradition manuscrite des romans d'antiquité, il n'en demeure pas moins exceptionnel en regard de l'ensemble des recueils vernaculaires médiévaux⁷¹. Ces alliances permettent de jeter la lumière sur un principe phare qui semble guider la réception de ces textes : pour certains lecteurs du Moyen Âge, ces romans se hissent à un tel niveau de véracité et d'historicité qu'ils peuvent se rapprocher, ou même s'unir, au texte de l'Histoire révélée. Par-delà la « matière » antique qui les rapproche de l'« estoire » sur le plan des thèmes, il semble dès lors que certains romans d'antiquité aient pu assumer

66 Voir les relevés réalisés par Gehrke sur un corpus de recueils de vie de saints dans *Saints and Scribes* et les analyses de trois cas de figure proposées par Gingras dans « Le bon usage du roman », 137-45.

67 Gingras, « Le bon usage du roman », 156.

68 Expression tirée du passage qui assure la transition entre la première partie de la Bible, cité dans Jung, *La Légende de Troie*, 204.

69 Mora, « *Metre en romanz* », 114.

70 Dans sa configuration actuelle, une *Imago mundi* (f° 13-39) sépare le *Brut* de la Bible d'Hermann de Valenciennes. Pourtant, le texte qui les désunit pourrait ne pas avoir fait partie du ms. à l'origine ; Mora, « *Metre en romanz* », cite Bell, « The *Brut* interpolation ».

71 Au sein d'un échantillon de 83 mss. vernaculaires du XIII^e siècle contenant des vies de saints, Gehrke a recensé près de deux fois plus de recueils exclusivement religieux (46 mss.) que de recueils présentant au moins un texte séculier (29 mss.). Étude citée dans Gingras, « Le bon usage du roman », 141.

une fonction associée à la définition même de l'historiographie en tant que genre littéraire, celle de présenter des « veraces historiae » visant à instruire et édifier à travers l'exemple du passé⁷².

Pour apprécier l'importance relative de cette tendance au sein de la tradition manuscrite, il convient cependant de brosser un tableau d'ensemble.⁷³ Le survol quantitatif des différents types de groupement confirme sans surprise que la lecture « romanesque » demeure la plus répandue : parmi les 27 recueils qui contiennent l'une ou l'autre des œuvres du corpus, 16 exemplaires renferment d'autres textes romanesques, dont cinq forment des manuscrits homogènes (qui ne contiennent que des romans d'antiquité)⁷⁴ et 11 présentent des contrastes plus significatifs avec des œuvres associées à la maturité du genre romanesque (comme les *Sept Sages de Rome*, le *Roman de Silence* ou les romans de Chrétien de Troyes)⁷⁵. Aussi la proportion des manuscrits à teneur « romanesque » peut-elle varier en fonction de la définition choisie du « roman », se limitant ainsi à 11 exemplaires si l'on exclut les recueils contenant exclusivement des romans d'antiquité, mais gardant son importance dans tous les cas de figure. En contraste, la proportion des recueils qui contiennent des

72 Voir entre autres, Damian-Grint, *The New Historians*, 85-170 ; Guénée, *Histoire et culture historique*, 18-45.

73 Le contenu du recueil Vatican Library Otto, lat. 1869 (*Brut*, ms. V) n'a pu être consulté.

74 Recueils réunissant des romans d'antiquité seulement : BnF fr. 784 et le BnF fr. 1416 (Taschereau, *Catalogues des manuscrits français*, t. I, p. 80 et 223-224) ; BnF fr. 60, Montpellier H. 251, Bodmer (Jung, *La Légende de Troie*, 78, 147 et 117).

75 Même si certains des recueils suivants renferment plus d'une œuvre romanesque, seule l'une d'entre elles sera signalée ici à titre d'exemple puisque la quantité imposante de textes contenus dans la plupart de ces volumes interdit de donner description exhaustive de ceux-ci. On consultera donc la notice citée. Recueils contenant au moins un roman : 1- BnF fr. 1450 (*Erec et Enide* de Chrétien de Troyes, f° 140), 2- BnF fr. 794 (*Cligès* de Chrétien de Troyes, f° 54r), 3- BnF fr. 375 (*Roman de Flore et Blancheflore*, f° 247), 4- BnF fr. 1553 (*Roman de la Violette* de Gerbert de Montreuil, f° 288), 5- Nottingham University Library Mi LM 6 (*Ille et Galeron* de Gautier d'Arras, f° 157), 6- Venezia Biblioteca Nazionale Marciana, fr. XVIII (*Hector et Hercule*, f° 143r), 7- Firenze, Biblioteca Riccardiana 2433 (*Hector et Hercule*, f° 2), Jung, *La Légende de Troie*, 205, 185, 165, 125, 291, 86 et 213 ; 8- BnF fr. 12603 (*Mériaduc*, f° 1a-71b), Trachsler, « Le recueil PARIS, BN. fr. 12603 » ; 9- BL Add. 32125 (*Roman du saint Graal* de Joseph d'Armathie), disponible à <<http://www.bl.uk/catalogues/manuscripts>> (consultée le 1^{er} juillet 2012) ; 10- College of Arms, Arundel xiv (*Conte du Graal* de Chrétien de Troyes, f° 361r), Trachsler, *Clôtures du cycle arthurien*, 25-26 ; 11- Cambridge Corpus Christi College 50 (*Roman de Gui de Warwick*). Puisque cette liste comprend des recueils poly-génériques dont certains renferment des œuvres épiques ou historiographiques, certains mss. considérés ici figurent également dans les listes fournies plus bas.

œuvres historiographiques (comme l'*Estoire des Engleis* ou l'*Histoire ancienne*)⁷⁶ ou qui insistent sur la véracité historique des œuvres du corpus (comme le manuscrit de la *Bible* de Jehan de Malkaraume) apparaît significative et s'élève à non moins de dix exemplaires pour une proportion tout à fait comparable aux manuscrits plus « romanesques ». Malgré la valeur strictement indicative de ces données, le survol des types de groupement laisse apparaître une tendance dominante qui s'illustre déjà à travers les appellations génériques privilégiées par les scribes : une part importante du lectorat des romans d'antiquité semble avoir perçu des rapports de compatibilité, voire d'identité entre les œuvres du corpus et les traditions historiographique et romanesque.

La mixité générique dont témoignent ces volumes s'avère d'autant plus significative qu'elle apparaît comme un fait plutôt rare en regard de cette tendance à l'unité qui dicte l'agencement des recueils vernaculaires médiévaux. À titre d'exemple, l'imposante majorité des recueils contenant des romans en prose (85%) ou des chansons de geste (92,7%) présentent une ferme cohésion d'un point de vue générique⁷⁷. Loin de s'appliquer à ces deux seules catégories génériques, cette exigence d'homogénéité peut s'imposer avec autant de force devant un échantillon d'œuvres diverses contenues dans un même lieu de conservation. Parmi les 82 manuscrits recensés dans l'inventaire du 6 juin 1413 de la bibliothèque des seigneurs de Jaligny, par exemple, 81 exemplaires (98,7%) se conforment à un strict principe d'unité de genre et de registre. De même, selon l'inventaire de la Bibliothèque du Louvre, dressé entre 1373 et 1411, la quasi-totalité des 1236 manuscrits recensés (98%) contient des textes qui relèvent d'une même catégorie générique⁷⁸. En contraste, la proportion des recueils homogènes dans la tradition manuscrite des romans d'antiquité,

76 1- BL Add., 32125 (*Estoire des Engleis* de Gaimar, f° 58), 2- BL Cotton Vitellius A x (*Chroniques* de Pierre de Langtoft, f° 138-157), 3- BL, Add. 45103 (*Darès*), disponible à <<http://www.bl.uk/catalogues/manuscripts>> (consultée le 3 juillet 2012), 4- BnF fr. 821 (*Histoire ancienne jusqu'à César*, f° 251r), 5- BnF nouv. acqu. fr. 6774 (*Histoire ancienne jusqu'à César*), Jung, *La Légende de Troie*, 194-99 et 250-53 ; 6- Durham Cathedral Library C iv (*Estoire des Engleis* de Gaimar), 7- Lincoln Cathedral Library 104 (*Chronique* de Fantosme), Le Saux, *A Companion to Wace*, 86 ; 8- Cambridge, Corpus Christi College 50 (*Généalogie des rois de Bretagne*), Rhodes James, *The Ancient Libraries*, t. 1, pp. 101-103 ; 9- College of Arms, Arundel xiv (*Chronique* de Pierre de Langtoft, f° 133r-147v), Trachsler, *Clôtures du cycle arthurien*, 25-26 ; 10- BnF fr. 903 (*Bible* de Jean de Malkaraume), Mora, « *Metre en romanz* », 114.

77 Gingras, *Le Bâtard conquérant*, 416-17.

78 Gingras, *Le Bâtard conquérant*, 416-17.

avec seulement cinq exemplaires (18,5%), apparaît plutôt réduite. À la lumière des principes d'unité de genre qui dictent la composition de l'imposante majorité des recueils médiévaux, la tradition manuscrite du corpus se démarque en somme par une rare ouverture au dialogue entre les genres, relayant des rapprochements somme toute fréquents avec des œuvres historiographiques (37%) et romanesques (40,7%). Ces deux types de groupements révèlent d'ailleurs toute leur importance devant le nombre des recueils qui renferment également une chanson de geste. Si cette tendance illustrée par cinq exemplaires (18,5%) s'avère un peu plus marginale en termes quantitatifs, une brève analyse de leur contenu et de leur agencement peut donc apporter de précieuses nuances qui permettent d'évaluer la valeur de ces groupements.

Le manuscrit BnF fr. 12603 confirme que certains scribes-lecteurs de romans d'antiquité ont pu percevoir — et même mettre en scène dans l'espace du *codex* — les tensions poétiques qu'entretiennent les premiers romans avec l'héritage de la chanson de geste. Dans ce recueil polygénérique du tournant des XIII^e et XIV^e siècles, les romans d'*Énéas* et de *Brut* (ms. E, f^o 111r-145r et frag. Y, f^o 145r-155r) sont encadrés par deux duos de textes : en amont, un premier couple d'œuvres romanesques, formé du roman du *Chevalier aux deux épées* et du *Chevalier au Lion* de Chrétien de Troyes (f^o 1r-71r et f^o 72r-110r), ouvre la voie aux deux romans d'antiquité qui sont bientôt suivis en aval par un second duo épique unissant les *Enfances Ogier* et la chanson de *Fierabras* (f^o 156r-202v et f^o 203r-238r)⁷⁹. On a pu suggérer que cet agencement reflète une fine conscience des rapports de continuité et de rupture qui s'établissent entre les traditions littéraires. Chacune de ces deux paires présentant un élément canonique (le cycle d'Ogier et l'œuvre de Chrétien de Troyes) et un élément parodique (la chanson de *Fierabras* et le roman de *Meriaduc*), cette suite de duos alimente une réflexion sur les rapports de reprise et de mise à distance textuelles qui s'établissent entre une réécriture et son modèle. La succession de ces couples s'organise d'ailleurs selon un principe de chronologie inversé qui donne à lire, à rebours, le fil même de l'histoire littéraire : la mise en cause et l'apogée de Chrétien de Troyes (*Meriaduc*, ca. 1210-1235 et *Yvain*, ca. 1177-1181) précède ainsi la naissance du roman (*Énéas*, ca. 1160 et *Brut*, 1155) qui à son tour devance l'émergence de l'épopée romane (cycle d'Ogier, XII^e siècle et *Fierabras*, ca. 1170)⁸⁰. Dans ce contexte d'extrême autoréflexivité, la position du *Brut* et de l'*Énéas* est donc tout à fait signifiante. Littéralement insérés

79 Trachsler, « Le recueil PARIS, BN. fr. 12603 ».

80 Delage-Béland, « *Incipit* et mise en recueil », 21-24.

entre épopée et roman, les romans d'antiquité se donnent à lire comme une forme intermédiaire qui se jouerait des conventions propres à ces deux traditions. Par son ordonnancement, ce recueil offre en somme une parfaite illustration de la thèse qui voudrait que les romans d'antiquité assurent « le passage de l'épopée au roman⁸¹ ».

Les autres exemplaires se révèlent moins convaincants à cet égard. Le manuscrit BL Add. 34114 présente à nouveau une chanson de geste dans le voisinage direct de romans d'antiquité en rangeant le *Siège d'Antioche ovesque le conquest de Jerusalem* de Geoffroy de Bouillon à la suite des romans de *Thèbes* et d'*Énéas* (ms. S et ms. B)⁸². Malgré la proximité matérielle entre épopée et roman dans ce recueil de la fin du XIV^e siècle, un ensemble de facteurs contribuent à neutraliser les tensions poétiques qui opposent les deux genres de sorte que les conclusions qui s'imposaient avec force devant le volume précédent ne s'appliquent plus qu'avec de très sérieuses nuances. L'analyse des variantes réalisée par Jean-Charles Payen révèle en effet que les formules de visualisation épiques qui figuraient dans les recensions plus proches de l'original de *Thèbes*, telles que « Lors veïssiez chevaux estanz » et « Lors reveïssiez ceux a pié » (*Thèbes*, ms. C, 2285 et 2289), se voient transposées en un style plus impersonnel et plus narratif dans le texte de ce manuscrit : « Qui donc veïst chevaus estans » et « Qui donc veïst iceus a pié » (*Thèbes*, ms. S, v. 2261 et 2265)⁸³. En usant ainsi de la troisième personne du singulier sous une forme impersonnelle (« Qui donc veïst ») plutôt que d'interpeler personnellement un large public de manière directe (« Lors veïssiez »), le scribe du manuscrit BL Add. 34114 évite d'interrompre le fil de son récit par des appels à l'auditoire, délaissant le rappel de l'oralité mixte caractéristique de la chanson de geste au profit d'une emphase sur le narratif plus conforme à l'esprit romanesque. Selon la même étude de Jean-Charles Payen, ce copiste manifestement peu réceptif à l'imprégnation de l'épopée dans le roman d'antiquité ira même jusqu'à opérer des coupes de vers au sein d'une suite de finales monorimes qui contribuaient à évoquer la musicalité de la laisse épique :

Envie en ont si compaingong,	Envie en ont si compaignon
A fol le tiennent et gaignon.	...
Tuit li serjant de la meson	...
Le ledisent de leur reson ;	Sil laidissent de lor raison ;
Plus de cent foiz l'ont apelé	Plus de cent feiz l'ont apelé

81 Micha, « Couleur épique », 95.

82 Le recueil se clôt sur le dit du *Songe vert* (f° 227r-236v) et sur un fragment de l'*Ordene de Chevalerie* (f° 236v-237v), Cormier, « Gleanings », 44.

83 Payen, « La mise en roman de la matière antique », 82.

Filz a putain, bastart prové :	...
D'autre vile, d'autre cité,	...
Vous trouva l'en u bois gité	Fil a putain, bastart geté :
(Thèbes, ms. C, v. 147-154)	(Thèbes, ms. S, 147-150)

À la série de rimes « en quatrain » qui apparaissait dans le texte plus conservateur de *C* (*aaaabbbb*) et contribuait à alimenter un rappel sonore des assonances épiques, le scribe du manuscrit BL Add. 34114 substitue une alternance de couples rimiques qui obéit sans ambiguïté aux conventions établies du roman en vers (*aabbaabb*)⁸⁴. Qu'il s'agisse de véritables choix esthétiques ou de modifications irréflechies, ce type de variante reflète une attitude claire de la part du scribe : les traits épiques qu'il néglige de reproduire — ou qu'il cherche consciemment à effacer — lui paraissent résolument dispensables. Tout semble donc indiquer que le roman d'antiquité se pense à ses yeux comme une forme indépendante, et peut-être même hermétique, à l'influence de la chanson de geste.

Déjà atténuées par les variantes propres à ce manuscrit, les tensions qui opposent l'épopée au roman sont loin d'être renforcées par la proximité matérielle du *Siège d'Antioche*. Cette chanson de geste pour le moins atypique, qui s'éloigne à plusieurs égards des conventions de l'épopée, tend à reproduire cette tension avec le genre historiographique qui caractérise la réception des romans d'antiquité. Récit en décasyllabes de la première croisade, le texte de Geoffroy de Bouillon s'avère fondé en grande partie sur la « translation » de l'*Historia Hierosolymita*, œuvre historiographique attribuée à Baudri de Bourgeuil⁸⁵. Ce fondement dans la réécriture, de même que la nature de l'œuvre latine qui sert de texte-source, s'ajoute à une série de facteurs qui complexifient le statut générique de ce texte aux yeux de nombreux chercheurs. Ainsi ce texte qui a longtemps été considéré comme une chanson de geste à proprement parler apparaît sous un jour nouveau à la lumière des études plus récentes de Peter Damian-Grint qui, à la suite des travaux de Karl-Heinz Bender et d'Hermann Kleber, tendent à suggérer qu'elle appartient de plein droit à la tradition historiographique vernaculaire :

De la chanson de geste, ne subsistent essentiellement que la forme en laisses, la topique de l'exorde et les apostrophes traditionnelles [. . .] Les modèles narratifs de l'épopée ne jouent aucun rôle. Le récit se déroule presque constamment dans le style de l'historiographie⁸⁶.

84 Payen, « La mise en roman de la matière antique », 80-81.

85 Mora, « *Metre en romanz* », 120-23.

86 Damian-Grint, *The New Historians*, 81-84.

Le statut problématique du *Siege d'Antioche*, qui s'apparente intimement à l'« estoire » malgré ces quelques traits épiques, tend à confirmer une dynamique qui s'exprimait déjà dans les variantes. À l'opposé du manuscrit BnF fr. 12603, dont la composition reflétait les liens historiques et textuels qui unissent l'épopée au roman, le recueil BL Add. 34114 n'insiste que très peu sur l'aspect épique du corpus. Non seulement son contenu tend à neutraliser l'influence de l'épopée au profit d'un rapport à l'« estoire », mais la nature même du texte qu'il présente tend à atténuer, voire effacer la fameuse « coloration épique » des romans d'antiquité.

Les trois autres recueils se montrent encore moins aptes à confirmer la thèse de l'imprégnation épique ne serait-ce qu'à cause de l'absence totale de proximité entre chanson de geste et roman d'antiquité dans l'ordonnement des pièces. Au sein du manuscrit Corpus Christi College 50, le *Roman de Brut* (ms. T) s'intègre à un ensemble polygénérique et trilingue de surcroît qui renferme des textes de nature extrêmement variée allant du fabliau, du poème et du texte de sagesse jusqu'au roman, à l'« estoire » et à la chanson de geste⁸⁷. L'œuvre de Wace apparaît pourtant dans un contexte particulier où, précédée d'une généalogie des rois de Bretagne, elle introduit une histoire de France en prose suivie d'une liste qui énumère sur un folio les rois anglais jusqu'à Henri III. Comme en témoigne l'*explicit* du « livre », où une main contemporaine à la date de rédaction du *codex* (XIII^e siècle) détaille sans erreur le contenu de l'ensemble du recueil, l'ordre des pièces obéit à un plan d'ensemble concerté. Le *Roman de Brut* et les textes qui l'encadrent, rassemblés en une même section codicologique, forment alors un « îlot de cohérence⁸⁸ » qui s'articule autour d'un souci de la chronologie et d'une même préoccupation pour l'histoire. Ce « bloc » historique prend dès lors une double indépendance matérielle et thématique par rapport à la section suivante qui présente, au sein d'un ensemble de textes de tous genres, la chanson de geste d'*Ami et Amile*. Bien que cette œuvre épique figure dans un même *codex* qu'un roman d'antiquité, les liens qui les unissent s'avèrent particulièrement ténus.

Il en va de même des manuscrits Nottingham Mi LM 6 et BnF fr. 1553. Ces deux recueils datés du XIII^e siècle qui renferment tantôt une dizaine tantôt une cinquantaine de pièces de nature diverse s'ouvrent tous deux sur le *Roman de Troie* et contiennent respectivement une œuvre épique. Là où le premier encadre la *Chanson d'Aspremont* par une série d'œuvres romanesques qui se clôt sur quelques fabliaux,

87 Rhodes James, *The Ancient Libraries*, 63 et 124-34.

88 Azzam et al., « Les manuscrits littéraires français », 657.

le second insère une quinzaine de textes de genres variés entre l'œuvre de Benoît de Sainte-Maure et la chanson de *Vespasien*, séparant ainsi la chanson de geste du roman d'antiquité par un ensemble hautement hétéroclite d'œuvres didactiques, hagiographiques, historiographiques et romanesques. Au final, chanson de geste et romans d'antiquité sont loin d'entrer en dialogue dans la composition de ces recueils. Tout cela ne signifie pas pour autant que l'organisation de ces recueils est aléatoire : la position initiale réservée au *Roman de Troie* dans ces deux volumes pouvant en effet inviter à aborder l'ensemble des textes qu'ils renferment — y compris la chanson de geste — à la lumière de la tradition des romans d'antiquité. Il reste que la cohérence de ces recueils ne semble pas reposer de *manière spécifique* sur les liens qui se tissent entre épopée et roman, de manière beaucoup moins marquée du moins que dans le manuscrit BnF fr. 12603 qui semblait réfléchir, par sa composition même, les rapports historiques et textuels qui unissent l'épopée au roman.

Le survol de ces recueils s'avère en somme révélateur quant aux interférences génériques perçues par le lectorat médiéval des romans d'antiquité. Il confirme que les conclusions tirées de la critique moderne au sujet de leur héritage épique ont pu être partagées, à des degrés divers, par certains lecteurs médiévaux qui ont vu une certaine pertinence dans le rapprochement d'une chanson de geste et d'une œuvre du corpus. Cette lecture n'en demeure pas moins marginale : esquissée dans quatre recueils, elle ne trouve sa forme achevée que dans un seul exemplaire et ne laisse d'ailleurs aucune trace dans le paratexte des 52 manuscrits étudiés, monographie et recueils confondus. La lecture en contexte tend plutôt à donner corps à une constante qui s'affirmait déjà avec force dans le survol du paratexte : là où les désignations « estoire » et « roman » apparaissent en alternance au sein des différents manuscrits, l'agencement des recueils repose tour à tour sur une logique historiographique et romanesque. L'alternance entre ces deux principes de lecture est d'autant plus notable qu'elle appartient en propre à la réception de ces textes et qu'elle continue de s'imposer avec constance, malgré les particularités géographiques propres à chaque *codex*, depuis le XII^e siècle jusqu'à la fin du Moyen Âge. Liée de façon diverse mais toujours très étroite à la réception de l'œuvre des premiers romanciers, cette hésitation de lecture renvoie l'écho d'une ambiguïté tenace qui continuera de soutenir la poétique du roman – ce genre qui se laissera longtemps entrevoir par *là*, à travers cet espace d'ombre et d'équivoque où la vérité de l'histoire prend la forme d'un certain « mentir-vrai ».

Annexe : Liste des manuscrits complets des romans d'antiquité

Manuscrits du *Roman de Thèbes* (5 mss.)⁸⁹

- A Paris, BnF fr. 375 (fin XIIIe s.)
- B Paris, BnF fr. 60 (XIVe s.)
- C Paris, BnF fr. 784 (milieu XIIIe s.)
- P Cologny, Bodmer 18, *ex-Philippus* 8384 (fin XIIIe s.)
- S Londres, BL Add. 34114, *ex-Spalding* (fin XIVe s.)

Manuscrits du *Roman de Troie* (30 mss.)⁹⁰

- A Paris, BnF fr. 60 (ca. 1315-1340)
- A1 Paris, BnF Arsenal 3340 (1237)
- A2 Paris, BnF Arsenal 3342 (début XIIIe s.)
- B Paris, BnF fr. 375 (fin XIIIe s.)
- C Paris, BnF fr. 782 (ca. 1330-1340)
- C1 Cologny, Bodmer 13 (fin XIIIe s.)
- D Paris, BnF, fr. 783 (XIIIe s.)
- E Paris, BnF fr. 794 (ca. 1230-1240)
- F Paris, BnF fr. 821(début XIVe s.)
- F1 Florence, Bibl. Riccardiana (1344)
- G Paris, BnF fr. 903 (fin XIIIe s.)
- H Paris, BnF fr. 1450 (ca. 1230-1240)
- I Paris, BnF fr. 1553 (fin XIIIe s.)
- J Paris, BnF fr. 1610 (1264)
- K Paris, BnF fr. 2181 (XIIIe s.)
- L Paris, BnF fr. 12600 (fin XIIIe s.)
- L1 Londres, BL Harley 4482 (fin XIIIe s.)
- L2 Londres, BL Add. 30863 (1200-1210)
- M Paris, BnF fr. 19159 (XIVe s.)
- M1 Montpellier, Bibl. univ., sect. médecine H. 251 (2e moitié XIIIe s.)
- M2 Milan, Bibl. Ambrosiana, D 55 sup. (début XIIIe s.)
- N Naples, Bibl. Naz. Vittorio Emanuele III, XIII.C.38 (1e moitié XIIIe s.)
- N4 Nottingham, Univ. Lib., Mi LM 6 (2e moitié XIIIe s.)
- P Paris, BnF nouv. acqu. fr. 6774 (2e moitié XIVe s.)
- R Vatican, Bibl. apostolica Vaticana, Reg. Lat. 1505 (fin XIIIe s.)
- S Saint-Petersbourg, Ross. Nacional'naja Bibl., fr. F. v. XIV. 3 (milieu XIVe s.)
- S1 Saint-Petersbourg, Ross. Nacional'naja Bibl., fr. F. v. XIV. 6 (fin XIVe s.)
- V1 Venise, Bibl. Naz. Marciana, fr. XVII (ca. 1330-1340)
- V2 Venise, Bibl. Naz. Marciana, fr. XVIII (XIVe s.)
- W Vienne, Österreichische Nationalbibliothek Cod. 2571(ca. 1330-1340)

⁸⁹ Cotes et datations suivant *Le Roman de Thèbes*, éd. Petit, 7-9.

⁹⁰ Suivant Jung, *La Légende de Troie*.

Manuscrits du Roman d'Énéas (9 ms.)⁹¹

- A* Florence, Bibl. Med. Laurenziana, Plut. XLI cod. 44 (fin XIIe – début XIIIe s.)
B Londres, BL Add. 14100 (XIVe s.)
C Londres, BL Add. 34114 (fin XIVe s.)
D Paris, BnF fr. 60 (début XIVe s.)
E Paris, BnF fr. 12603 (XIVe s.)
F Paris, BnF fr. 1416 (XIIIe s.)
G Paris, BnF fr. 1450 (XIIIe s.)
H Montpellier, Bibl. univ., sect. médecine H. 251 (2e moitié XIIIe s.)
I Paris, BnF, fr. 784 (fin XIIIe-début XIVe s.)

Manuscrits du Roman de Brut (19 ms.+12 frag.)⁹²

- A* Londres, College of Arms, Arundel xiv (XIVe s.)
C Londres, Brit. Lib., Cotton Vitellius A x (fin XIIIe s.)
D Durham, Durham Cathedral Library C iv (fin XIIe s.)
E Londres, BL Harley 6508 (XIVe s.)
F Londres, BL Add., 32125 (fin XIIIe s.)
G Paris, Bibliothèque Sainte-Geneviève 2447 (XIVe s.)
H Paris, BnF fr. 1450 (XIIIe s.)
J Paris, BnF fr. 1416 (daté 1292)
K Paris, BnF fr. 794 (XIIIe s.)
L Lincoln, Lincoln Cathedral Library 104 (XIIIe s.)
N Paris, BnF fr. 1454 (XVe s.)
O Paris, BnF fr. 12556 (XVe s.)
P Londres, BL Add. 45103 (post 1275)
R Paris, Bibliothèque de l' Arsenal 2981 (XIVe s.)
S Paris, BnF nouv. acqu. fr.1415 (XIVe s.)
T Cambridge, Corpus Christi College 50 (ca. 1250-1300)
V Vienne, Nat. Lib. 2603 (XVe s.)
 Vatican, Vatican Library Otto, lat. 1869 (XIIIe s.)
 Paris, Bibliothèque de l' Arsenal 2982 (XVIIIe s.)

Fragments mentionnés

- B* Londres, BL, Royal 13 A xxi (fin XIIIe-début XIVe s.)
M Montpellier, Bibl. universitaire. Sect. médecine H. 251 (2e moitié XIIIe s.)
Y Paris, BnF fr. 12603 (XIVe s.)
Z Cambridge, Mass., Beinecke Library, Yale, 395, item 12 (fin XIIIe-début XIVe s.)

91 Suivant *Le Roman d'Énéas*, éd. Petit, 22-24.

92 Suivant *Wace's Roman de Brut*, éd. Weiss, xxviii-xxix.

Bibliographie

Sources premières

- Bodel, Jehan. *La Chanson des Saisnes*. Éd. Annette Brasseur. 2 vol. Genève : Droz, 1989.
- Isidore de Séville. *De Etymologiae*. Disponible à <http://penelope.uchicago.edu/Thayer/L/Roman/Texts/Isidore/1*.html#5>
- « The Prose *Thèbes* ». Éd. Molly Lynde-Recchia. Dans *Prose, Verse, and Truth-Telling in the Thirteenth Century : An Essay on Form and Function in Selected Texts, Accompanied by an Edition of the Prose 'Thèbes' as Found in the 'Histoire ancienne jusqu'à César'*, par Molly Lynde-Recchia, 127-93. Lexington, Ky. : French Forum, 2000.
- Le Roman d'Énéas : édition critique d'après le manuscrit B.N. fr. 60*. Éd. Aimé Petit. Paris : Librairie générale française, 1997.
- Le Roman de Perceval ou le conte du Graal, édition critique d'après tous les manuscrits*. Éd. Keith Busby. Tübingen : Max Niemeyer, 1993.
- Le Roman de Thèbes*. Éd. Aimé Petit. Paris : Champion, 2008.
- Le Roman de Thèbes : édition du manuscrit S (British Library, Add. 34114)*. Éd. et trad. Francine Mora. Paris : Librairie générale française, 1995.
- Le Roman de Thèbes publié d'après tous les manuscrits*. Éd. Léopold Constans. Paris : Firmin-Didot, 1890. Réimpr. New York : Johnson Reprint Corp., 1968.
- Le Roman de Troie : extraits du manuscrit Milan, Bibliothèque ambrosienne, D 55, de Benoît de Sainte-Maure*. Éd. Emmanuèle Baumgartner et Françoise Vieliard. Paris : Librairie générale française, 1998.
- Le Roman de Troie par Benoit de Sainte-Maure publié d'après tous les manuscrits connus*. Éd. Léopold Constans. 6 vol. Paris : Firmin-Didot, 1904-1912.
- Wace. *Le Roman de Brut*. Éd. Ivor Arnold. 2 vol. Paris : Société des anciens textes français, 1938-1940.
- Wace's Roman de Brut : A History of the British*. Éd. et trad. Judith Weiss. Exeter : Univ. of Exeter Press, 2002.

Sources secondaires

- Azzam, Wagih, Olivier Collet et Yasmina Foehr-Janssens. « Les manuscrits littéraires français : Pour une sémiotique du recueil médiéval ». *Revue belge de philologie et d'histoire* 83, n° 3 (2005) : 639-69.
- Bell, Alexander. « The *Brut* interpolation ». *Medium Ævum* 32 (1968) : 190-202.
- Blacker, Jean. *The Faces of Time : Portrayal of the Past in Old French and Latin Historical Narrative of the Anglo-Norman 'Regnum'*. Austin : Univ. of Texas Press, 1994.
- Busby, Keith. *Codex and Context : Reading Old French Verse Narrative in Manuscript*. 2 vols. Amsterdam & New York : Rodopi, 2002.
- Cormier, Raymond J. « Gleanings on the Manuscript Tradition of the *Roman d'Énéas* ». *Manuscripta* 17 (1974) : 42-47.

- Croizy-Naquet, Catherine. *Écrire l'histoire romaine au début du XIII^e siècle. L'Histoire ancienne jusqu'à César' et les 'Faits des Romains'*. Paris : Honoré Champion, 1999.
- Damian-Grint, Peter. « *Estoire as Word and Genre : Meaning and Literary Usage in the Twelfth Century* ». *Medium Ævum* 66, n° 2 (1997) : 189-206.
- . *The New Historians of the Twelfth-Century Renaissance : Authorising History in the Vernacular Revolution*. Woodbridge : Boydell Press, 1999.
- . « Truth, Trust, and Evidence in the Anglo-Norman *Estoire* ». *Anglo-Norman Studies* 18 (1996) : 63-78.
- Delage-Béland, Isabelle. « *Incipit et mise en recueil : lire en contexte Le Chevalier aux deux épées, texte initial du manuscrit Paris, BnF fr. 12603* ». *Memini : Travaux et documents* 14 (2010) : 7-24.
- Dubost, Francis. *Le Conte du Graal ou l'art de faire signe*. Paris : Honoré Champion ; Genève : Slatkine, 1998.
- Gaunt, Simon. *Gender and Genre in Medieval French Literature*. Cambridge : Cambridge Univ. Press, 1995.
- Gehrke, Pamela. *Saints and Scribes : Medieval Hagiography in its Manuscript Context*. Berkeley : Univ. of California Press, 1993.
- Gingras, Francis. *Le Bâtard conquérant : essor et expansion du genre romanesque au Moyen Âge*. Paris : Champion, 2011.
- . « Le bon usage du roman : cohabitation de récits profanes et de textes sacrés dans trois recueils vernaculaires de la fin du XIII^e siècle ». Dans *The Church and Vernacular Literature in Medieval France*, dir. Dorothea Kullmann, 137-56. Toronto : Pontifical Institute of Mediaeval Studies, 2009.
- Guénée, Bernard. *Histoire et culture historique dans l'Occident médiéval*. Paris : Aubier-Montaigne, 1980.
- Harf-Lancner, Laurence. « L'élaboration d'un cycle romanesque au XII^e siècle et sa mise en image : le *Roman de Thèbes*, le *Roman de Troie* et le *Roman d'Énéas* dans le manuscrit BN fr. 60 ». Dans *Le Monde du roman grec : actes*, dir. Marie-Françoise Baslez et al., 291-306. Paris : Presses de l'École normale supérieure, 1992.
- Hoepffner, E. « La chanson de geste et les débuts du roman courtois ». Dans *Mélanges de linguistique et de littérature offerts à M. Alfred Jeanroy par ses élèves et ses amis*, 427-37. Paris : Droz, 1928.
- Huot, Sylvia. *From Song to Book : The Poetics of Writing in Old French Lyric and Lyrical Narrative Poetry*. Ithaca & Londres : Cornell Univ. Press, 1987.
- Jauss, Hans-Robert. « Littérature médiévale et théorie des genres ». *Poétique* 1 (1970) : 79-101.
- Jung, Marc-René. *La Légende de Troie en France au Moyen Âge : Analyse des versions françaises et bibliographie raisonnée des manuscrits*. Bâle & Tübingen : Francke Verlag, 1996.
- Kay, Sarah. *The Chanson de Geste in the Age of Romance*. Oxford : Clarendon Press ; New York : Oxford Univ. Press, 1995.

- Köhler, Erich. « Quelques observations d'ordre historico-sociologique sur les rapports entre la chanson de geste et le roman courtois ». Dans *Chanson de Geste und höfischer Roman. Heidelberger Kolloquium, 30. Januar 1961*, dir. Pierre Le Gentil, 21-36. Heidelberg : Carl Winter Universitätsverlag, 1963.
- Le Goff, Jacques. « Naissance du roman historique au XII^e siècle ? ». *La Nouvelle Revue Française* 238 (1972) : 163-73.
- Le Saux, Françoise H. M. *A Companion to Wace*. Woodbridge : D. S. Brewer, 2005.
- . « On Capitalization in Some Early Manuscripts of Wace's *Roman de Brut* ». Dans *Arthurian Studies in Honour of P. J. C. Field*, dir. Bonnie Wheeler, 29-47. Cambridge : D. S. Brewer, 2004.
- Lucken, Christopher, et Mireille Séguy. « L'invention de l'histoire ». *Médiévales* 38 (2000) : 5-16.
- Marichal, Robert. « Naissance du roman ». *Entretiens sur la renaissance du XII^e siècle*, dir. Maurice de Gandillac et Edouard Jauneau, 449-82. Paris & La Haye : Mouton, 1969.
- Mathey-Maille, Laurence. *Écritures du passé : Histoires des ducs de Normandie*. Paris : Honoré Champion, 2007.
- . « Temps de l'histoire et temps du mythe dans le *Roman de Brut* de Wace ». *Le Roman de Brut entre mythe et histoire. Actes du colloque de Bagnole de l'Orne, septembre 2001*, dir. Claude Letellier et Denis Hüe, 117-29. Orléans : Paradigme, 2003.
- Micha, Alexandre. « Couleur épique dans le *Roman de Thèbes* ». Dans *Études sur le Roman de Thèbes : Qui des sept arz set rien entendre*, dir. Bernard Ribémont, 95-109. Orléans : Paradigme, 2002. [Romania 91 (1970) : 145-60.]
- Mora, Francine. « *Metre en romanz* » : les romans d'antiquité du XII^e siècle et leur postérité (XIII^e-XIV^e siècle). Paris : Honoré Champion, 2008.
- Ollier, Marie-Louise. « The Author in the Text : The Prologues of Chrétien de Troyes ». *Yale French Studies* 51 (1974) : 26-41.
- Omont, Henri, éd. *Catalogue général des manuscrits français, anciens suppléments français*. Paris : Ernest Leroux, 1868-1919.
- Payen, Jean-Charles. « La mise en roman de la matière antique : le cas du *Roman de Thèbes* ». Dans *Études sur le Roman de Thèbes : Qui des sept arz set rien entendre*, dir. Bernard Ribémont, 79-87. Orléans : Paradigme, 2002.
- Petit, Aimé. *Aux origines du roman. Le Roman de Thèbes*. Paris : Champion, 2010.
- . *Naissances du roman : les techniques littéraires dans les romans antiques du XII^e siècle*. 2 vol. Lille : Université de Lille ; Paris : Champion ; Genève : Slatkine, 1985.
- Pomel, Fabienne. « Le déni de la fable chez Wace : la parole de l'historiographie, du conteur et du prophète dans le *Roman de Brut* ». Dans *Le Roman de Brut entre mythe et histoire. Actes du colloque de Bagnole de l'Orne, septembre 2001*, dir. Claude Letellier et Denis Hüe, 143-68. Orléans : Paradigme, 2003.
- Raynaud de Lage, Guy. *Les Premiers romans français et autres études littéraires et linguistiques*. Genève : Droz, 1976.

- . « Les 'romans antiques' dans l'« Histoire ancienne jusqu'à César' ». Dans *Les premiers romans français et autres études littéraires et linguistiques*. Genève : Droz, 1976.
- Ribémont, Bernard. « Introduction ». Dans *Études sur le Roman de Thèbes : Qui des sept artz set rien entendre*, dir. Bernard Ribémont, 7-55. Orléans : Paradigme, 2002.
- Rhodes James, Montague, éd. *The Ancient Libraries of Canterbury and Dover*. Cambridge : Cambridge Univ. Press, 1903.
- Sargent-Baur, Barbara. « Veraces historiae aut fallaces fabulae ? ». Dans *Text and Intertext in Medieval Arthurian Literature*, dir. Norris J. Lacy, 25-40. New York : Garland, 1996.
- Schaeffer, Jean-Marie. *Qu'est-ce qu'un genre littéraire ?* Paris : Seuil, 1989.
- Spiegel, Gabrielle M. *Romancing the Past : The Rise of Vernacular Prose Historiography in Thirteenth-Century France*. Berkeley : Univ. of California Press, 1993.
- Suard, François. « De l'épopée au roman ». *Bien dire et bien apprendre* 10 (1991) : 171-84.
- Taschereau, J., éd. *Catalogues des manuscrits français, tome premier, ancien fonds, publié par ordre de l'empereur*. Paris : Firmin-Didot, 1868.
- Tobler, Adolf, et Erhard Lommatzsch. *Altfranzösisches Wörterbuch*. Wiesbaden : Franz Steiner Verlag, 1954.
- Trachsler, Richard. *Clôtures du cycle arthurien : études et textes*. Genève : Droz, 1996.
- . « Le recueil PARIS, BN. fr. 12603 ». *Cultura Neolatina* 54, n^{os} 3-4 (1994) : 189-211.
- Walters, Lori. « Le rôle du scribe dans l'organisation des manuscrits des romans de Chrétien de Troyes ». *Romania* 106 (1985) : 303-25.
- Zink, Michel. « Une mutation de la conscience littéraire : Le langage romanesque à travers des exemples français du XII^e siècle ». *Cahiers de Civilisation Médiévale* 24, n^o 93 (1981) : 3-27.
- Zumthor, Paul. « Roman et histoire aux sources d'un univers narratif ». *Langue, texte, énigme*, 237-48. Paris : Seuil, 1975.